

SÉNAT

Le MARDI 29 juin 1948

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

RAPPORT DU COMITÉ MIXTE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le 26 juin, sur la motion de l'honorable M. Gouin portant adoption du rapport final du comité mixte spécial des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'honorable W. M. ASELTINE: Honorable sénateurs, en proposant le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure, j'ai voulu savoir le sort qu'on avait fait au rapport en l'autre endroit. J'ai appris qu'après en avoir étudié le pour et le contre, on l'a déposé. Au Sénat, après le dépôt du rapport et l'explication d'usage, un honorable sénateur s'y est opposé. Je propose donc qu'on lui fasse subir en cette enceinte le même traitement que dans l'autre endroit, c'est-à-dire qu'il soit déposé.

L'honorable M. ROBERTSON: Je me rallie aux vues du leader intérimaire de l'opposition (l'honorable M. Aseltine). Il fait erreur, cependant, en disant que l'autre Chambre a débattu la question, car, si je ne m'abuse, le rapport y a été déposé sans discussion. Une motion tendant à l'adoption du rapport ayant été présentée en cette enceinte, mon honorable ami pourrait peut-être proposer, à titre d'amendement, si le motionnaire (l'honorable M. Gouin) y consent, que le rapport ne soit pas adopté, mais simplement déposé. J'appuierais volontiers un tel amendement.

L'honorable M. ASELTINE: J'en fais la proposition.

(La modification de l'honorable M. Aseltine est adoptée, et le rapport est déposé.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. ROBERTSON: Honorable collègues, j'apprends que l'autre Chambre espère terminer ses travaux assez tôt pour que la prorogation ait lieu ce soir ou, à tout événement, de bonne heure demain. Reste à voir si la prédiction est fondée. Cependant, en vue de faciliter la clôture de la session ce

soir, je propose que le Sénat s'ajourne maintenant à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre, vers 9 heures.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à neuf heures.

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. ROBERTSON: Honorable sénateurs, malgré les divergences de vues existant à l'égard des progrès que fait l'autre Chambre, il semble peu probable que la prorogation ait lieu ce soir. Je ne vois pas pourquoi le Sénat continuerait de siéger; je propose donc qu'à la fin de la présente séance, le Sénat s'ajourne jusqu'à demain matin à 11 heures.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

DISCUSSION

L'honorable M. ASELTINE: Le leader du Gouvernement consent-il à l'examen par le Sénat, ce soir, des prévisions budgétaires avant que nous soyons saisis de la loi de finances?

L'honorable M. ROBERTSON: J'accepte volontiers la proposition du leader intérimaire de l'opposition, pourvu que le Sénat y consente.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Avons-nous des exemplaires du projet de loi?

L'honorable M. ROBERTSON: Ces exemplaires ne sont pas disponibles, mais je suis en mesure, avec la permission de la Chambre, de donner une courte explication du projet de loi.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Si le Sénat y consent, il n'y a pas d'inconvénient.

L'honorable M. ASELTINE: Si j'ai formulé cette proposition, c'est que je dois regagner l'Ouest ce soir et j'aimerais entendre l'explication que donnera l'honorable leader.

L'honorable M. ROBERTSON: Honorable collègues, n'ayant pas les chiffres exacts sous les yeux, je suis obligé de donner les crédits en chiffres ronds. Les honorables sénateurs savent que le comité des finances était depuis quelque temps saisi des prévisions budgétaires et qu'il a fait une étude approfondie des modalités des dépenses prévues. Je me bornerai donc à établir une comparaison, en chiffres ronds, entre nos dépenses actuelles et celles de 1939, à divers chapitres. On sait qu'elles ont augmenté considérablement depuis cette date.